



D.2025.12.17.2.4

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 17 Décembre 2025

2. ATTRACTIVITÉ

2.4 Conventions relatives au renouvellement des partenariats avec les organismes de sécurité dans le cadre de la prévention sur le réseau Tisséo.

L'an deux mille vingt-cinq, le dix sept décembre, dans la salle Métropole, à Toulouse, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, Tisséo Collectivités, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRÉSENTS	POUVOIR	ABSENT-EXCUSÉ
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard		X (M. Jop)	
BOLZAN Jean-Jacques		X (M. Chollet)	
BRIAND Sacha	X		
CARLES Joseph	X		
CARNEIRO Grégoire	X		
CHOLLET François	X		
GRASS Francis		X (M. Briand)	
JOP Serge	X		
LATTES Jean-Michel	X		
MOUDENC Jean-Luc		X (M. Lattes)	
OCHOA Nina	X		
TERRAIL-NOVES Vincent		X (M. Carneiro)	
TRAUTMANN Pierre		X (Mme Ochoa)	
TRAVAIL-MICHELET Karine		X (M. Carles)	
SICOVAL			
CHERUBIN Laurent	X		
LUBAC Christophe		X (M. Chérubin)	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES COTEAUX BELLEVUE			
SEMPERBONI Patrice	X		
LE GRAND OUEST TOULOUSAIN AGGLOMERATION			
GUYOT Philippe	X		
LE MURETAIN AGGLO			
SUAUD Thierry	X		
TERRISSE Jean-Marc		X (M. Suaud)	

Dans le cadre du contrat de service public, Tisséo Collectivités fixe les objectifs et affecte les moyens afin que la Régie mette en œuvre une politique d'accueil des usagers et de prévention de l'insécurité destinée à favoriser le bon fonctionnement du réseau, la sécurité et la sûreté des personnes et des biens.

Soucieux du maintien de la sécurité dans les transports en commun de l'agglomération toulousaine, Tisséo Collectivités a engagé, depuis plusieurs années, des partenariats en autorisant la délivrance d'un certain nombre de titres de transport aux services suivants :

- Gendarmerie Nationale,
- Police Nationale,
- Poste de Renseignement et de la Sécurité de la Défense de Toulouse,
- Délégation Militaire de Haute-Garonne.

Ces conventions qui fixent les modalités de mise à disposition de titres de transport à ces organismes arrivent à échéance le 31 décembre 2025.

Les dispositifs fonctionnent d'une manière identique pour la Gendarmerie Nationale, la Police Nationale et le Poste de Renseignement et de la Sécurité de la Défense de Toulouse, à savoir :

- Un nombre de cartes est attribué,
- Un nombre de déplacements autorisés est défini,
- Le dépassement du nombre déplacements génère un paiement sur la base du tarif 10 déplacements tarif normal soit 1,57 € par déplacement (tarif au 1^{er} juillet 2025),

ORGANISMES	TITRES ATTRIBUÉS	NOMBRE DE DÉPLACEMENTS AUTORISÉS PAR AN
GENDARMERIE NATIONALE	404 cartes	110 000
POLICE NATIONALE	395 cartes	65 000
POSTE DE RENSEIGNEMENT ET DE LA SÉCURITÉ DE LA DÉFENSE DE TOULOUSE	40 cartes	5 000

- Le nombre de cartes peut évoluer, sans que le nombre de déplacements autorisés soit modifié.

Le partenariat avec la Délégation Militaire de Haute-Garonne fonctionne, au vu de ses missions de soutien des forces de sécurité pour la lutte antiterroriste et anti-attentat, sur la base d'une mise à disposition annuelle de 3 240 Pass Journée qui est fonction des effectifs du contingent.

La présente délibération a pour objet de poursuivre et renouveler ces partenariats pour une durée d'un an renouvelable deux fois.

Il est proposé au Conseil Syndical d'approuver les dispositions des projets de convention annexés à la présente délibération.

Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

- ARTICLE 1 :** **APPROUVE** les termes du projet de convention n°2025-1056 entre le Poste de Renseignement et la Sécurité de la Défense de Toulouse, Tisséo Collectivités et Tisséo Voyageurs pour la délivrance de titres de transport au Poste de Renseignement et de la Sécurité de la Défense.
- ARTICLE 2 :** **APPROUVE** les termes du projet de convention n°2025-1057 entre la Gendarmerie Nationale, Tisséo Collectivités et Tisséo Voyageurs pour la délivrance de titres de transport aux services de la Gendarmerie Nationale.
- ARTICLE 3 :** **APPROUVE** les termes du projet de convention n°2025-1058 entre la Police Nationale, Tisséo Collectivités et Tisséo Voyageurs pour la délivrance de titres de transport aux services de la Police Nationale.
- ARTICLE 4 :** **APPROUVE** les termes du projet de convention n°2025-1059 entre la Délégation Militaire de Haute-Garonne, Tisséo Collectivités et Tisséo Voyageurs pour la délivrance de titres de transport à la Délégation Militaire de Haute-Garonne.
- ARTICLE 5 :** **AUTORISE** le Président à signer lesdites conventions.
- ARTICLE 6 :** **DIT** que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,
Le Président,

Jean-Michel LATTES